HuManCo
Société à responsabilité limitée au capital social de 667.777,57 €
Siège social : 2, place du Colonel Fabien – 75019 Paris
878 876 242 RCS Paris

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE LA GERANCE
DU 31 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente et un juillet,
A 16 heures,

Les soussignés :

- Monsieur Olivier FRONTY, co-gérant de la Société,
- Monsieur Franck TARPIN-BERNARD, co-gérant de la Société,
- Madame Marie Béatrice FAYOLLE, co-gérant de la Société,

(ci-après ensemble la « **Gérance** »),

APRES AVOIR RAPPELE CE QUI SUIT :

1. *Décision prise par l'assemblée générale mixte des associés en date du* 26 juin *2026 de transformation de la société HUMANCO, société à responsabilité limitée (ci-après la « Société » ou « HUMANCO ») en Société par Actions simplifiée (SAS) sous réserve de la réalisation d'une condition suspensive*

Qu'aux termes des septième et huitième résolutions de l'assemblée générale mixte de la Société du 26 juin 2026 (l'« **Assemblée Générale Mixte** »), il a été décidé, conformément aux dispositions des articles L. 223-43, L. 224-3 et L. 225-147 du Code de commerce, de transformer la forme sociale de la Société en société par actions simplifiée *sous* la condition de la réalisation de la condition suspensive suivante (la « ***Condition Suspensive*** ») :

« La réalisation définitive de la part des associés de la Société des apports en nature de 45.519.670 parts sociales HUMANCO à la société MATTER HOLDING, société constituée le 17 novembre 2025, sous la forme d'une société à responsabilité limitée, au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 2, place du Colonel Fabien – 75019 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 994 095 578, étant précisé que MATTER HOLDING détient d'ores et déjà directement 14.371.322 parts sociales de la société HUMANCO (représentant 21,52% du capital de cette société) qu'elle a acquises, pour partie en décembre 2025 et pour le reste, en avril 2026,à l'effet d'autoriser sous cette condition suspensive, la transformation de la société ».

2. Pouvoirs donnés à la Gérance pour mettre en œuvre et réaliser la transformation de la Société en société par actions simplifiée en ce incluant (i) la réalisation définitive des apports en natures à la société MATTER HOLDING (« la condition suspensive »), (ii) la constatation de la réalisation de la condition suspensive, (iii) la réalisation de la transformation de la Société en société par actions simplifiée (iv) la constatation de la transformation (v) l'accomplissement des formalités de publicité

Eurosign ID: 93486cdb47a04acea6155f203433efd0

Qu'aux termes de la septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 26 juin 2026, il a été décidé : de conférer tous pouvoirs à la gérance de la Société à l'effet de mettre en œuvre et de réaliser l'opération de transformation de la Société en société par actions simplifiée autorisé par la septième et la huitième résolution sous la condition de la réalisation de la Condition Suspensive prévue par la septième résolution, et notamment aux fins de :

- *constater la réalisation définitive des Apports en Nature et ;*

- *constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital social de MATTER HOLDING consécutive à ces Apports en Nature et ce dès réalisation de cette Condition Suspensive telle que constatée par décision de la gérance de la Société, l'assemblée donnant tous pouvoirs à la gérance à cet effet et à l'effet de la mise en œuvre de la transformation de la Société de SARL en SAS.*

- *dresser et signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de l'opération ;*

- *constater, la réalisation définitive de la transformation de la société ;*

-

- *procéder aux modifications corrélatives des statuts ;*

et plus généralement, accomplir toutes formalités de publicité nécessaires, faire toutes déclarations, réquisitions et formalités, élire domicile, attribuer compétence, substituer si besoin, et généralement faire le nécessaire ».

3. Réalisation de la Condition Suspensive

Qu'alors que la condition suspensive (relative à la réalisation d'apports en nature de parts sociales de la Société par ses associés à la société MATTER HOLDING) a bien été réalisée comme il a été constaté (i) par le traité rectificatif d'apport en nature de parts sociales du 16 juillet 2026 et (ii) par le procès-verbal des décisions collectives unanimes des associés de MATTER HOLDING en date du 23 juillet 2026.

La Gérance peut prendre les décisions ci-après aux fins de la réalisation de la transformation de la Société en société par actions simplifiée décidée par l'assemblée générale mixte du 26 juin 2026

CECI ETANT RAPPELE, A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Constatation de la réalisation de la Condition Suspensive

La Gérance, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte,

Et après avoir pris connaissance :

- Du traité d'apport en nature rectificatif de 45.519.670 parts sociales HUMANCO à la société MATTER HOLDING s'ajoutant aux 14.371.322 parts sociales HUMANCO qu'elle détient déjà en date du 16 juillet 2026, et
- du procès-verbal des décisions collectives unanimes des associés de MATTER HOLDING en date du 23 juillet 2026,

Eurosign ID: 93486cdb47a04acea6155f203433efd0

Constate la complète réalisation des apports en nature des associés de la Société HUMANCO à la société MATTER HOLDING (la « Société Bénéficiaire »), qui les accepte, correspondant à l'apport de 45.519.670 parts sociales représentant 68,17% du capital et des droits de vote de la Société en pleine et entière propriété, comme il en a été constaté dans le traité rectificatif d'apport en nature de parts sociales de la Société à la société MATTER HOLDING .

Ainsi :

- Monsieur Olivier Fronty a apporté à MATTER HOLDING la pleine et entière propriété de 2.215.703 parts sociales de HUMANCO;
- La société VICTOIRE HOLDING a apporté à MATTER HOLDING la pleine et entière propriété de 23.578.439 parts sociales de HUMANCO;
- La société HESTIA a apporté à MATTER HOLDING la pleine et entière propriété de 13.047.752 parts sociales de HUMANCO;
- Monsieur Jonathan Kraemer a apporté à MATTER HOLDING la pleine et entière propriété de 3.338.888 parts sociales de HUMANCO;
- Madame Marie Béatrice Fayolle a apporté à MATTER HOLDING la pleine et entière propriété de 3.338.888 parts sociales de HUMANCO.

Constate, en conséquence des paragraphes qui précèdent la réalisation de la Condition Suspensive.

DEUXIEME DECISION :

Constatation de la réalisation de la transformation de la Société par l'assemblée générale mixte du 26 juin 2026

La Gérance, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte,

Constate, en conséquence de la réalisation des apports en nature à hauteur de 45.519.670 parts sociales HUMANCO, la transformation de la Société en société par actions simplifiée (SAS) et la réalisation de l'ensemble des résolutions n°12 à n°17 du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juin 2026.

TROISIEME DECISION :

En conséquence de la réalisation de la transformation de la Société en société par actions simplifiée par l'assemblée générale mixte du 26 juin 2026 : modifications des statuts

La Gérance, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte,

décide, comme conséquence de la décision qui précède, de modifier l'ensemble des statuts de la Société pour les adapter à sa nouvelle forme sociale de société par actions simplifiée.

Le présent procès-verbal constatant dans un acte unique la réalisation de la transformation de la société en société par actions simplifiée.

Eurosign ID: 93486cdb47a04acea6155f203433efd0

La Gérance **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, afin d'accomplir toutes formalités légales prescrites par la loi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance

Signed with **Eurosign**

Olivier FRONTY

Olivier FRONTY
o.fronty@humansmatter.co

Monsieur Olivier FRONTY

Signed with **Eurosign**

Franck TARPIN-BERNARD

Franck TARPIN-BERNARD
f.tarpin@humansmatter.co

Monsieur Franck TARPIN-BERNARD

Signed with **Eurosign**

Béatrice FAYOLLE

Béatrice FAYOLLE
b.fayolle@humansmatter.co

Madame Marie Béatrice FAYOLLE

à

Eurosign ID: 93486cdb47a04acea6155f203433efd0

Audit Trail

eurosign
Sign better, Sign cheaper

File generated at 31/07/2026 14:32:04 GMT — Time source: server

Summary

Signature request

Name: **260731 - HuManCo - PV décisions de la gérance**
ID: 93486cdb47a04acea6155f203433efd0
Signature level: Standard
Process type: Ended by sender at any time

Documents

Document count: 1
Total page count: 4

- **260731 - HuManCo - PV décisions de la gérance.pdf**
 ID: 842a250c9a3c4b8da26c37a71ba282f8
 4 pages

Sender

Béatrice FAYOLLE — b.fayolle@humansmatter.co
ID: caa1ae08a72543f89344a6c1b243d723
Organization: HUMANS MATTER (ID: 716ae471576e4547bdf9ca0fb3f14b4e)

Recipients

- Olivier FRONTY — o.fronty@humansmatter.co
 ID: 998b0125816d4c3c9e29e0211da762ea
 Role: Signer

- Franck TARPIN-BERNARD — f.tarpin@humansmatter.co

ID: 9a5dd9a2230e49859248a49a7d21f29a
Role: Signer

- Béatrice FAYOLLE — b.fayolle@humansmatter.co

ID: 47080dc8f43b483ba57ac802f6cc17b5
Role: Signer

Validation of a one-time password by SMS required: **No**
Validation of a sender defined password required: **No**

Email CC

No CC

History

Signature request sent to Olivier FRONTY by email (o.fronty@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:20 GMT
Recipient ID: 998b0125816d4c3c9e29e0211da762ea

Signature request sent to Franck TARPIN-BERNARD by email (f.tarpin@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:20 GMT
Recipient ID: 9a5dd9a2230e49859248a49a7d21f29a

Signature request sent to Béatrice FAYOLLE by email (b.fayolle@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:20 GMT
Recipient ID: 47080dc8f43b483ba57ac802f6cc17b5

Email delivered to Franck TARPIN-BERNARD (f.tarpin@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:23 GMT
Recipient ID: 9a5dd9a2230e49859248a49a7d21f29a

Email delivered to Olivier FRONTY (o.fronty@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:23 GMT
Recipient ID: 998b0125816d4c3c9e29e0211da762ea

Email delivered to Béatrice FAYOLLE (b.fayolle@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:24 GMT
Recipient ID: 47080dc8f43b483ba57ac802f6cc17b5

Document viewed by Béatrice FAYOLLE (b.fayolle@humansmatter.co)

31/07/2026 14:20:25 GMT
Recipient ID: 47080dc8f43b483ba57ac802f6cc17b5
IP Address: 2001:861:c17:d180:1105:3f4b:9f09:de58

Email opened by Olivier FRONTY (o.fronty@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:34 GMT
Recipient ID: 998b0125816d4c3c9e29e0211da762ea

Document viewed by Olivier FRONTY (o.fronty@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:36 GMT
Recipient ID: 998b0125816d4c3c9e29e0211da762ea
IP Address: 2a01:cb09:a02c:e941:e0fa:6d54:166f:7238

Document signed by Béatrice FAYOLLE (b.fayolle@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:38 GMT
Recipient ID: 47080dc8f43b483ba57ac802f6cc17b5
IP Address: 2001:861:c17:d180:1105:3f4b:9f09:de58
Location not provided

Document signed by Olivier FRONTY (o.fronty@humansmatter.co)
31/07/2026 14:20:42 GMT
Recipient ID: 998b0125816d4c3c9e29e0211da762ea
IP Address: 2a01:cb09:a02c:e941:e0fa:6d54:166f:7238
Location not provided

Document viewed by Franck TARPIN-BERNARD (f.tarpin@humansmatter.co)
31/07/2026 14:31:44 GMT
Recipient ID: 9a5dd9a2230e49859248a49a7d21f29a
IP Address: 41.223.78.141

Document signed by Franck TARPIN-BERNARD (f.tarpin@humansmatter.co)
31/07/2026 14:32:04 GMT
Recipient ID: 9a5dd9a2230e49859248a49a7d21f29a
IP Address: 41.223.78.141
Latitude: -20.2171585
Longitude: 57.3945809
Location timestamp: 31/07/2026 14:31:55 GMT
Location accuracy: 14.168999671936 meters

Signature request completed
31/07/2026 14:32:04 GMT